

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ORIENTATION

GUIDE DES BONNES PRATIQUES
CHAPITRE 1

PLEIADES

WWW.UNIV-LORRAINE.FR/PLEIADES

INTRODUCTION p.3

01. PLEIADES

- 01.1 Le projet PLEIADES p.4
- 01.2 Le programme Territoires :
mettre les nouvelles
technologies au service de
l'orientation scolaire p.5

02. L'ORIENTATION

- 02.1 L'orientation au lycée p.6
- 02.2 Les lycées éloignés de
l'offre de formation du
supérieur, simple contrainte
géographique ? p.7
- 02.3 Le cadre réglementaire
de l'accompagnement à
l'orientation p.8

03. LA SITUATION DE DÉPART

- 03.1 Capitaliser sur les
expériences p.10
- 03.2 Analyse partagée des
pratiques en orientation
au lycée p.12
- 03.3 Mettre en oeuvre une action
d'orientation pour les lycéens
dans un environnement 3D p.13
- 03.4 Conclusion et projections p.14

BIBLIOGRAPHIE p.16

ANNEXES p.17

PLEIADES Territoires, un projet piloté par :

L'Université de Lorraine

- Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP), responsable du programme Territoires
- Direction du Numérique - Sous-Direction des Usages Numériques (SDUN)
- Equipe de Recherche sur les Processus Innovatifs (Laboratoire ERPI)

Le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz

- Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE), responsable du programme Territoires
- Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO)



INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans une démarche de suivi de l'évolution du programme Territoires de PLEIADES (Projet Lorrain d'Environnement numérique pour des Apprentissages Durables) qui sera présenté en première partie.

Il comportera plusieurs chapitres alimentés au fur et à mesure au cours des 3 ans du projet qui se déroule de janvier 2022 à décembre 2024. Ces différents points d'étape permettront aux lecteurs d'identifier les démarches entreprises, à reproduire ou non, afin de capitaliser sur cette expérience. Ce premier chapitre relate ainsi la première phase du projet s'étendant de mai à septembre 2022.

A terme, ce document se veut être un guide des bonnes pratiques pour la mise en oeuvre d'actions d'orientation dans un environnement numérique immersif afin de faire le lien entre l'enseignement supérieur et les lycées.

En vous en souhaitant une bonne lecture.

Document rédigé par le SOIP, porteur du programme Territoires, en collaboration avec la SDUN, l'ERPI, la DANE ainsi que le SAIO.

01 PLEIADES

01.1 LE PROJET PLEIADES

PLEIADES est un projet d'innovation pédagogique porté par l'Université de Lorraine qui a bénéficié d'un budget de 5,25 M€ sur trois ans (janvier 2022 - décembre 2024) piloté par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030. L'ambition du projet est d'expérimenter les possibilités offertes par le numérique en lien avec l'EdTech* pour en tirer les meilleurs enseignements et capitaliser les bonnes pratiques pour les essayer vers le plus grand nombre.

Le projet regroupe plusieurs programmes :



PROGRAMME
TRAJECTOIRES

Assurer le suivi, la progression et l'évaluation des compétences des étudiants par l'usage d'un **ePortfolio**

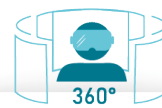


PROGRAMME
TERRITOIRES

Faciliter l'**orientation vers le supérieur** et renforcer la poursuite d'études (bac-3 / bac+3) grâce aux nouvelles modalités offertes par les **technologies immersives**

OBJECTIFS

Développer et mettre en place des outils de transformation numérique au travers d'expérimentations en conditions réelles.



PROGRAMME
ENVIRONNEMENTS

Enrichir les modalités d'apprentissages par l'usage des environnements immersifs (**technologies XR**)



PROGRAMME
RELATIONS

Dynamiser l'**apprentissage des langues** par la mise en relation d'étudiants étrangers et d'étudiants de l'UL – **Service E-Tandem**



PROGRAMME
ESPACES & VIRTUALISATION

Créer des **espaces flexibles et déspecialisés** au service des nouveaux comportements individuels et collectifs intégrant le **BYOD**.

* désigne les entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies qui disposent d'une expertise dans le domaine de la formation et de l'enseignement.

01 PLEIADES

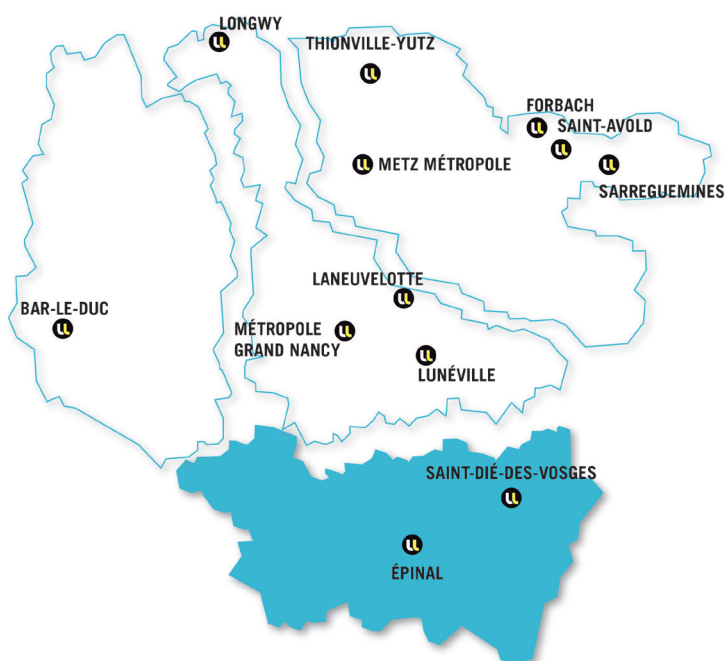
01.2 LE PROGRAMME TERRITOIRES

METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

L'objectif du projet PLEIADES Territoires est de renforcer la poursuite d'études des lycéens dans le cadre de la continuité du bac -3 / bac +3 des lycéens du Territoire Numérique Educatif des Vosges (TNE) en s'appuyant sur les nouvelles possibilités offertes par le numérique et les technologies immersives.

L'Université de Lorraine, la Délégation Académique au Numérique Educatif et le Service Académique d'Information et d'Orientation de l'Académie Nancy-metz s'associent pour créer de nouveaux usages des technologies immersives dans le champ de l'orientation.

Cette démarche se veut pragmatique et inclut les lycéens, les professeurs principaux ainsi que toutes les parties prenantes qui permettront la réussite de ce projet. L'évaluation des dispositifs mis en oeuvre sera assurée par le laboratoire ERPI*.



TNE

Le programme national Territoire Numérique Educatif (TNE) de France 2030 a pour ambition de permettre un meilleur accès à la transformation numérique, en jouant simultanément sur 4 leviers : l'équipement, les ressources, la formation, les familles des élèves et l'inclusion scolaire.

*Équipe de Recherche sur les Processus Innovatifs

02 ORIENTATION

02.1 L'ORIENTATION AU LYCÉE

Pour considérer les besoins en orientation des lycéens, il semble nécessaire d'interroger leur propre capacité à comprendre leurs envies. En effet, selon le rapport CNESCO (Centre National d'Etude des Systèmes SCOLaires)¹, il s'agit de l'élément qu'ils considèrent comme le plus important pour prendre une décision d'orientation.

La connaissance des formations et de leurs débouchés constitue tout à la fois un besoin propre et un facteur du besoin de connaissance de leurs propres envies. Connaître les différentes formations permet de faire un choix mais aussi de mieux connaître ses propres préférences. Par ailleurs, selon leur propre expérience, et leur environnement social, économique et culturel, de leur environnement, les élèves construisent des représentations différentes des études et du monde professionnel.

Ces divergences constitueraient un des facteurs des différences d'accès aux études supérieures.

Ainsi, les caractéristiques des établissements impliquent des besoins, et donc des comportements différents.

Enfin, si le jeune construit son projet d'orientation, il construit d'abord et avant tout son identité. Il le fait en interaction avec le monde qui l'entoure, au travers de ses proches, de son cercle d'amis, des personnes qu'il rencontre et fréquente, de leurs propres repré-

sentations du monde, des études, du travail. C'est ainsi qu'il découvre pléthore de métiers, de formations, de points de vue, de fonctionnements différents. En plus de l'exploration de sa propre complexité, il se heurte à celle du monde, et donc de l'orientation. Ce chemin vers l'inconnu, s'il n'est pas accompagné, conduit bien trop souvent à des choix par défaut ou regrettés par la suite. Il apparaît donc nécessaire non seulement d'informer, d'accompagner, mais aussi de permettre au jeune de mieux se projeter dans l'enseignement supérieur, son environnement et ses filières afin qu'il puisse faire des choix éclairés.

S'ORIENTER

= **Se construire et se connaître**
(envies, besoins, capacités,
identités, etc.)

= **Connaître et construire**
sa représentation du monde

¹ Crédoc, Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : Un levier pour améliorer l'orientation, Cnesco, 2018.

02 ORIENTATION

02.2 LES LYCÉES ÉLOIGNÉS DE L'OFFRE DE FORMATION DU SUPÉRIEUR

SIMPLE CONTRAINTE GÉOGRAPHIQUE ?

Si ce sont les goûts personnels pour un métier, une formation ou un secteur qui arrivent en tête, la proximité géographique fait partie des critères les plus importants dans le choix d'orientation¹.

Par ailleurs, ces goûts personnels ne sont pas indépendants de l'environnement dans lequel le lycéen évolue, ils se construisent petit à petit tout au long de l'enfance, de l'adolescence, et continuent d'évoluer tout au long de la vie.

L'orientation, loin d'être une simple procédure de vœux et d'affectation dans une formation, est donc un processus long, fait d'opportunités, de rencontres, d'échanges, d'expériences, etc. Ce peut-être la rencontre avec un représentant de formation lors d'un forum sur l'orientation, une discussion avec d'anciens étudiants, une visite de lieux de formation, etc. C'est un ensemble d'opportunités, d'aspirations, de réflexions vis-à-vis de soi, son identité, ses capacités, etc.

Toutefois, ces opportunités sont moins diverses pour les lycéens éloignés géographiquement de l'offre de formation du supérieur. En effet, la répartition de cette dernière est hétérogène : près de trois quarts des étudiants dans le supérieur sont concentrés dans 30 villes².

Ainsi, certains lycéens ont aisément l'occasion de connaître un étudiant, un enseignant, qui habite à proximité de leur domicile ou de leur lycée, qui leur propose de visiter un campus universitaire délivrant une offre de formation très variée se trouvant non loin, ou qui peut témoigner de son expérience personnelle d'une formation, de son vécu en tant qu'étudiant, etc.

Tandis que d'autres, dont l'offre de formation de proximité ne recouvre qu'une petite partie des possibilités offertes, subissent un «effet de territoire» qui réduit leur champ des possibles en orientation. Ce, en partie du fait d'un «ancrage territorial» fort, ainsi que d'une «faible capacité à se projeter dans un avenir lointain»³.

OFFRE DE FORMATION ÉLOIGNÉE

=

Moins de choix,
devoir se déplacer

+

moins d'opportunités

1 Crédoc, Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : Un levier pour améliorer l'orientation. CNESCO, 2018.

2 Les bacheliers et leur territoire d'origine: des stratégies différentes à l'heure des vœux d'orientation dans le supérieur. In book: La réussite scolaire, universitaire et professionnelle- Conditions, contextes, innovations (pp.229-250). Arnaud Dupray et Mélanie Vignale, 2021.

3 Champollion, P. (2021/3, n°171). Inégalités d'orientation et territorialités-territoires au prisme de l'école rurale et de moyenne montagne française. 42e colloque de l'Association Française des Acteurs de l'Éducation (AFAE), Bordeaux, France et en ligne.

02 ORIENTATION

02.3 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

La réglementation de l'accompagnement à l'orientation des lycéens généraux et technologiques a récemment connu d'importantes évolutions.

Auparavant, « l'éducation à l'orientation » (circulaires n°96-230 et 96-204 de 1996) et l'obligation d'informer sur l'orientation étaient sous la responsabilité des chefs d'établissement, presque exclusivement en collaboration avec les Conseillers d'Orientation Psychologues (aujourd'hui Psychologues de l'Education Nationale).

Cependant, la réglementation a progressivement renforcé l'importance du Professeur Principal et de l'équipe éducative. Elle a également mis en avant la contribution fournie par « les administrations concernées, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises et les associations » ainsi que la collaboration avec les familles des élèves (décret n° 2014-1377) pour l'élaboration du « Parcours Avenir » (Arrêté du 1-7-2015). Ainsi, l'orientation des élèves est progressivement devenue « l'affaire de tous¹ ».

La loi n° 2018-166, dite « loi ORE » (Orientation et Réussite des Etudiants) et la loi n°2018-771, dite « loi Avenir Professionnel » accentuent notamment le rôle du Professeur Principal, réforment le 1er cycle universitaire, institutionnalisent deux semaines dédiées à l'orientation pour les élèves de Terminale, et aboutissent à la création d'une nouvelle plateforme de saisie des vœux vers le supérieur : Parcoursup.

Ces mesures mettent ainsi l'accent sur un accompagnement individuel de proximité à l'orientation des élèves : par les psychologues de l'éducation nationale, les professeurs principaux et les autres membres de l'équipe éducative, par les familles des élèves mais également par leurs aînés étudiants au travers de « nouvelles formes de pédagogie » (Mesures n° 5 et n° 14 du Plan Etudiant de 2017).

L'accès à des données locales détaillées sur l'orientation se veut également renforcé par le transfert de la compétence de l'information sur l'orientation de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) aux régions, ainsi que par le renseignement, par les organismes de l'enseignement supérieur eux-mêmes, de fiches formation sur la plateforme Parcoursup.

ANNÉES 1990 :

Eduquer à l'orientation
(Conseillers d'Orientation
Psychologues)

ANNÉES 2000 :

L'orientation est l'affaire de
tous

ANNÉES 2010 :

Parcours Avenir et proximité
entre acteurs

03. SITUATION DE DÉPART

2024

2022

03/05/22
Réunion de
lancement

**GUIDE DES
BONNES
PRATIQUES
V1**

13/07/22
Premier Comité
Opérationnel
de Pilotage

**03 SITUATION
DE DÉPART**

03.1 CAPITALISER SUR LES EXPÉRIENCES

Les expériences de l'Université de Lorraine et de l'Académie Nancy-Metz montrent combien il est essentiel que les outils numériques soient complémentaires et non substitutifs de l'interaction humaine, qui apparaît comme la meilleure manière d'améliorer l'orientation. D'ailleurs, étant donné l'impact de certains acteurs de la vie des élèves (famille, amis, équipe éducative) sur leurs choix d'orientation, il semble nécessaire de concevoir les outils numériques avec et pour eux : ils les connaissent bien, les fréquentent au quotidien et sont donc les « influenceurs » de l'orientation. Ce qui soulève un autre point d'intérêt : celui de concevoir des outils s'intégrant à l'existant et aux pratiques habituelles.

Quel mot vous vient à l'esprit lorsque vous repensez à votre orientation scolaire ?*



*Question posée à l'occasion de la réunion de lancement du projet du 03 mai 2022

La réunion de lancement du programme Territoires le 3 mai 2022 a été l'occasion de capitaliser sur les expériences des projets précédents et les pratiques des deux organisations porteuses du projet.

L'une d'elle est le projet Accompagnement à l'Intégration des Lycéens dans l'Enseignement supérieur (AILES), qui porte notamment le dispositif « Etudiants ambassadeurs ». Ce dernier se base sur le pair à pair pour accompagner les lycéens vers le supérieur et a mis en avant quatre besoins concernant l'orientation des lycéens :

- **Le besoin d'information** : sur les formations et métiers, mais aussi sur la vie étudiante (bourses, logements, coûts, fonctionnement de l'université, associa-

tions étudiantes, etc.) et l'organisation des études (possibilités de réorientation, systèmes de notation, emploi du temps, gestion du temps de travail, etc.)

- **Le besoin d'être rassurés** : sur de nombreux points qui peuvent inquiéter, tels que la sélection, la transition lycée/supérieur, la recherche d'un appartement, l'éloignement de la famille ou encore les nouvelles méthodes de travail, etc.
- **Le besoin de réponses personnalisées** : chaque élève est différent, a ses propres représentations de l'après-bac, se pose des questions différentes, etc.
- **Le besoin de vécu** : grâce aux témoignages d'étudiants ou de jeunes diplômés.



En 2021, la crise sanitaire a conduit l'Université de Lorraine et le Rectorat de Nancy-Metz à organiser le forum d'orientation « Cap sur l'enseignement Supérieur » à distance. Il a alors été choisi de retenir un environnement numérique en 3D que l'on a appelé « Cap Sup 4.0 ». Cette expérience a permis de mettre en exergue les possibilités offertes par les technologies immersives dans le champ de l'orientation : possibilités d'interactions multipliées, contraintes matérielles des locaux et de la distance du lieu d'habitation réduites, échanges globalement facilités, limite du nombre de personnes accueillies dépassée, etc. Ces expériences ont permis de mettre en avant certaines bonnes pratiques.

- **Outils numériques** = complémentaires à l'humain
- **S'intégrer à l'existant**
- **4 besoins** en orientation : être informés, être rassurés, avoir des réponses personnalisées, avoir un retour d'expérience vécue

**03 SITUATION
DE DÉPART**

03.2 ANALYSE PARTAGÉE DES PRATIQUES EN ORIENTATION AU LYCÉE*

Pour répondre aux besoins d'orientation et d'accompagnement des lycéens, les institutions mettent en place des pratiques nombreuses et variées dans les lycées telles que l'entretien d'orientation, l'utilisation de questionnaires (intérêts, motivations, valeurs, personnalité, etc.), les séances collectives d'information, les forums de rencontre entre élèves, professionnels et/ou responsables de formations, les ateliers thématiques portant sur la connaissance de soi, du monde profes-

sionnel, l'estime de soi, etc.

Ainsi, en diversifiant et en étoffant les expériences et connaissances des élèves des mondes professionnel et de la formation, il est possible d'atteindre un seuil commun de connaissances sur le champ des possibles, sur leurs propres aspirations. Ce sont ces « compétences à s'orienter » (ONISEP, 2021) qui pourront leur permettre de trouver l'orientation qui leur correspond le mieux.

FORCES

- Professeur Principal (PP) qui coordonne les actions d'orientation pour chaque classe
- PP : demande de montée en compétences (rôle renforcé récemment)
- Professeur Documentaliste qui peut diffuser des ressources sur l'orientation
- Contexte favorable à l'accompagnement à l'orientation (Parcours Avenir)

FAIBLESSES

- PP et élèves : besoin de compétences en orientation et numérique
- Demande des élèves variable pendant l'année (voir Annexe 1)
- Manque de connaissances/expériences sur les métiers / le supérieur
- Explosion du groupe classe (spécialités du nouveau bac)

OPPORTUNITÉS

- Actions d'orientation récurrentes (CAP-SUP, ORIACTION, etc.)
- Contractualisation lycées/CIO** : 1 psyEN au moins par lycée
- Entourage de l'élève : "Influenceurs" du choix d'orientation
- Contexte favorable pour une montée en compétences (EAFC***)
- Nombreux outils et ressources sur l'orientation en ligne

MENACES

- Offre de formation réduite et/ou éloignée géographiquement
- Manque de liens entre secondaire et supérieur
- Manque de PsyEN
- Saturation et désorganisation des ressources en orientation
- Dévalorisation de certaines formations/métiers
- Impact du milieu socio-culturel

* Lycée général et technologique

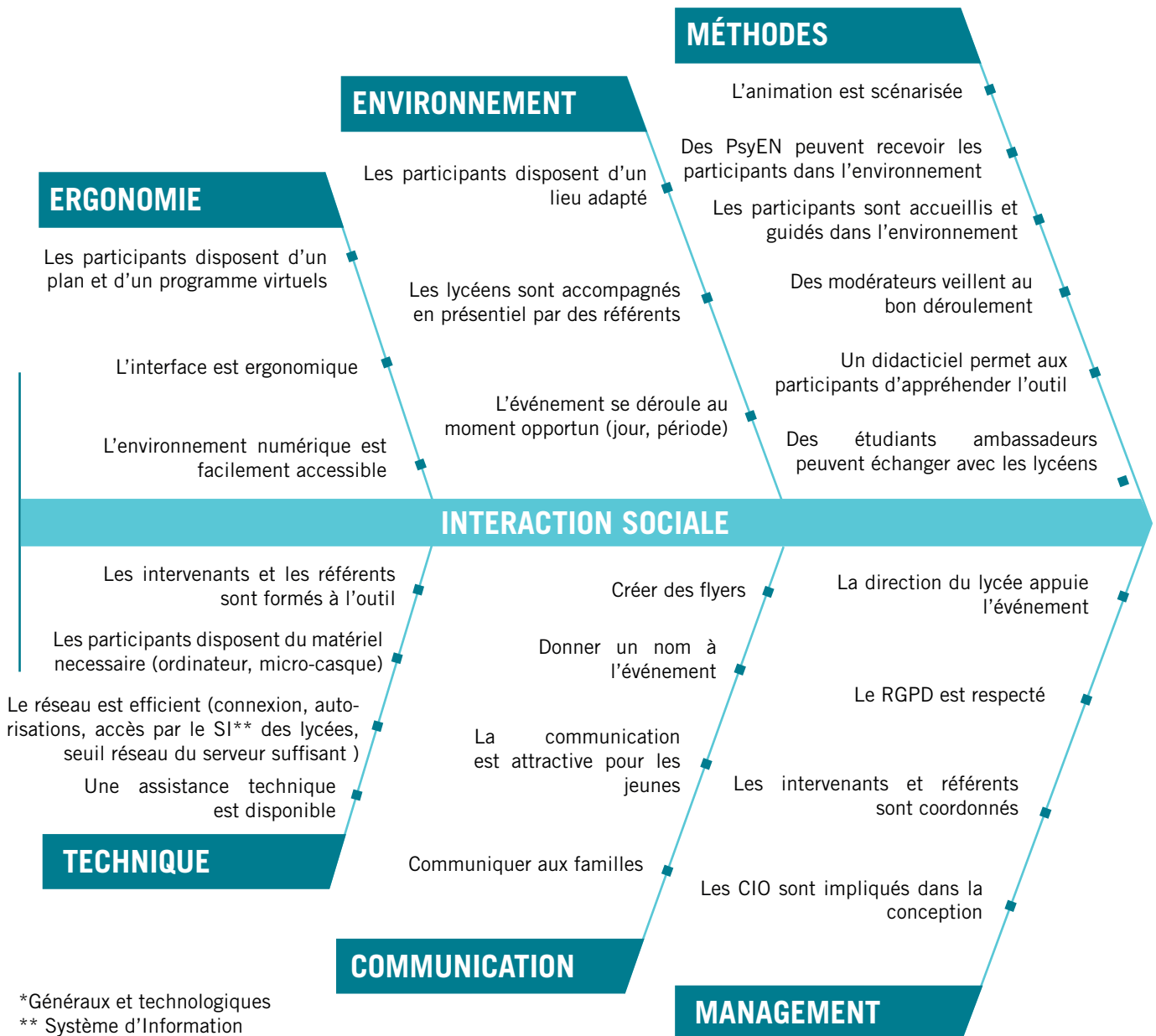
** Centres d'Information et d'Orientation

*** Ecole Académique de la Formation Continue

03 SITUATION DE DÉPART

03.3 METTRE EN OEUVRE UNE ACTION D'ORIENTATION POUR LES LYCÉENS* DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN 3D

Le schéma suivant, résultant de l'expérience CapSup 4.0 de 2021 mentionnée précédemment synthétise les enseignements issus de la mise en œuvre de ce forum d'orientation réalisé dans un environnement 3D. Il regroupe l'analyse des bonnes pratiques techniques et organisationnelles pour une interaction sociale permettant aux participants de bénéficier d'une expérience d'orientation optimisée dans un environnement virtuel.



*Généralistes et technologiques
** Système d'Information

03 SITUATION DE DÉPART

03.4 CONCLUSION ET PROJECTIONS

La transition du lycée à l'enseignement supérieur est un jalon majeur de la vie du jeune adulte en devenir. La complexité de la construction de son projet d'orientation le pousse à mieux identifier ses propres envies, ses besoins, ses appétences et ses compétences. C'est dans ce but qu'il va découvrir le monde de l'enseignement supérieur, ses différentes filières, ses diplômes, son fonctionnement mais également son environnement.

Cette découverte se fait au travers de ressources mises à leur disposition sur internet, au CDI du lycée, ainsi que d'échanges avec les « influenceurs de l'orientation » : amis, parents, professeurs principaux, etc.

Elle est également le fait d'opportunités, de rencontres, de visites de lieux de formation qui dépendent de l'environnement social, économique et culturel. Ainsi, l'élève peut connaître un « effet de territoire » qui restreint son champ des possibles comparé à un autre élève habitant dans un milieu urbain et bénéficiant d'un large éventail de formations

à proximité de chez lui.

Fort des enseignements précédents et des bonnes pratiques qui en ont découlé, les parties prenantes du projet ont travaillé de concert pour définir les objectifs des actions qui seront menées dans le cadre du programme Territoires sur la période d'expérimentation 2022-2024. Ce, dans un objectif d'équité de l'ensemble des élèves et étudiants, mais également afin de créer de nouveaux usages des technologies immersives au service de l'orientation.

La première action dans un environnement numérique immersif devra respecter les principes suivants :

- être à taille humaine
- destinée à un public de lycéens ciblé
- délimitée dans le temps
- élaborée dans une démarche participative
- en utilisant une solution numérique innovante et adaptée

À QUI REND-ELLE SERVICE ?

Lycéens
Professeurs Principaux

SUR QUOI AGIT-ELLE ?

Connaissance de l'offre post-bac UL

PREMIÈRE ACTION

Organiser une action d'orientation pour les lycéens vosgiens dans un environnement virtuel

DANS QUEL BUT ?

Favoriser le passage des lycéens vers l'enseignement supérieur

ÉTAPES DE CONCEPTION DU PROJET

ACTION 1 - PLEIADES TERRITOIRES		2022				2023		
TÂCHE	ACTEURS	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MAR
Recueil des attentes	UL+ PsyEN, Professeurs Principaux, Lycéens							
Concevoir le contenu	UL + Rectorat (SAIO)							
Mise en œuvre de la solution numérique	UL + Rectorat (DANE) + EdTech							
Préparer l'évènement	UL + Rectorat + PsyEN, Professeurs Principaux + EdTech							
Mettre en oeuvre l'action	Tous							
Evaluation	Laboratoire ERPI							

Le laboratoire ERPI est en charge de l'évaluation de l'impact des dispositifs numériques sur les lycéens dans leur démarche d'apprentissage et d'orientation. L'évaluation se fera sur des événements (journée d'orientation, forum et salons virtuels, etc.) organisés avec les lycées du territoire des Vosges. Dans le programme Territoires du projet PLEIADES, l'évaluation sera menée avec deux niveaux scolaires (2de Générale et technologique et 1ère Générale).

La démarche d'évaluation sera conduite en trois phases :

- Une phase d'étude de la démarche d'apprentissage et d'orientation ainsi que d'identification des objectifs par toutes les parties prenantes (lycées, équipes pédagogiques, PsyEn)
- Une phase d'observation et d'analyse réalisée lors des événements. Il s'agira ici d'observer, de suivre et d'analyser les actions des lycéens lors de l'utilisation des dispositifs numériques et de collecter leurs premières impressions.
- Une phase d'analyse des données, d'évaluation et de recommandation. Lors de cette phase les données collectées au cours des observations seront analysées et exploitées afin d'évaluer l'impact des dispositifs numériques. Cette phase aboutira également à fournir une liste de recommandations en vue d'améliorer les dispositifs numériques et/ou leurs usages.

BIBLIOGRAPHIE

Champollion, P. (2021/3, n°171). Inégalités d'orientation et territorialités-territoires au prisme de l'école rurale et de moyenne montagne française. 42e colloque de l'Association Française des Acteurs de l'Education (AFAE), Bordeaux, France et en ligne.

CNESCO & CREDOC (4 juin 2018). Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : Un levier pour améliorer l'orientation. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03249689>

Dupray, A. & Vignale, M. (2021). Les bacheliers et leur territoire d'origine: des stratégies différentes à l'heure des vœux d'orientation dans le supérieur. In : Terrien, P. & Olympio, N. La réussite scolaire, universitaire et professionnelle : Conditions, contextes, innovations (pp.229-250). Presses Universitaires de Provence.

Odry, D, et al. (2006). L'orientation, c'est l'affaire de tous. Canopé - CRDP de l'Aisne.

Circulaire n°96-204 du 31 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'expérimentation sur l'éducation à l'orientation au collège (B.O. n°31 du 5 septembre 1996).

Circulaire n°96-230 : mise en oeuvre d'une éducation à l'orientation dans les lycées d'enseignement général et technologique (BO n° 36 du 10 octobre 1996).

Décret n° 2014-1377 Décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000029779752>

Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours Avenir. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030852189/>

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000036683777>

Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000037367660/>

Ministère de l'Education Nationale & Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. (2017). Plan Etudiant : Accompagner chacun vers la réussite.

ANNEXE 1

CALENDRIER DE L'ORIENTATION EN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

TÂCHES	OCT	NOV	DEC	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN
2des GT									
Séance informations en classe	■	■	■						
Intentions voie et spécialités					■	■			
Printemps de l'orientation						■			
Choix définitifs voie et spécialités								■	
1ères GT									
Séance informations en classe	■	■	■						
Intention spécialités				■	■				
Examens enseignements de spécialité						■			
CAPSUP						■			
Choix définitif spécialités							■	■	
Examens anticipés									■
Tles GT									
Séance informations en classe	■	■	■						
Ouverture Consultation Parcoursup			■						
Voeux Parcoursup				■	■	■			
Examens terminaux								■	■
Réponse phase principale Parcoursup									■
Tous publics									
Oriaction (Nancy ou Metz)			■						
Journées portes ouvertes (en majorité)				■	■	■			
Deodasup				■					

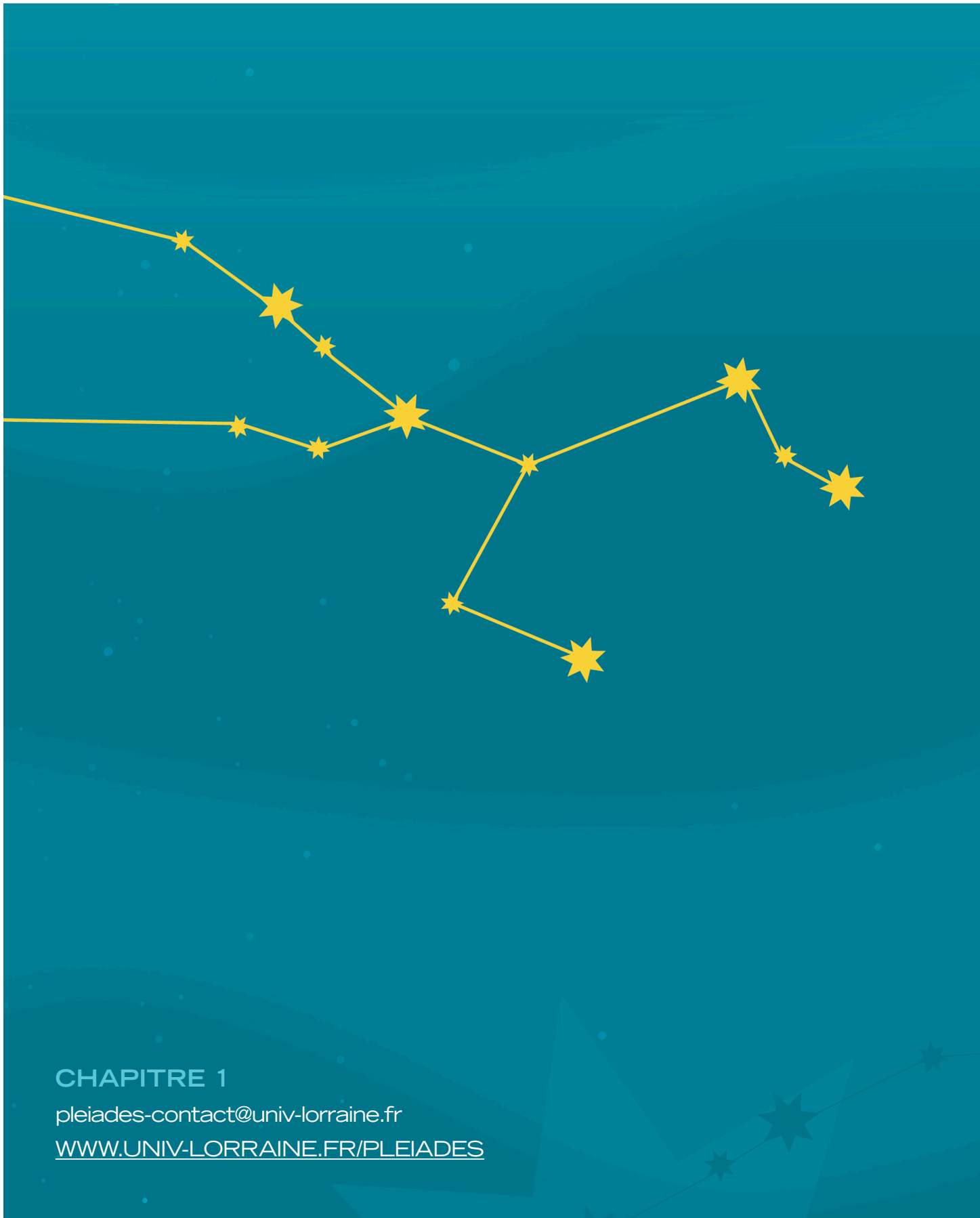
■ Moments clés d'orientation
■ Action d'orientation existante

■ Moment inapproprié/lycéens occupés



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

ANR-21-DMES-0010
PLEIADES
Ré-inventons les apprentissages
par le numérique



CHAPITRE 1

pleiades-contact@univ-lorraine.fr

WWW.UNIV-LORRAINE.FR/PLEIADES